

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Firebird Esprit modèle 2FT87 (A partir du No de châssis 2T87M6.....)	CH 0338 43

Constructeur PONTIAC MOTOR DIVISION of G M C Pontiac, Michigan (USA)  
 Identification "ESPRIT 2FT87" et "CH 0338 43" sur la plaquette du constructeur  
 "2T87M.." devant le No du châssis  
 Plaquette constr N° du châssis à droite, à l'intérieur de l'aile  
 Ident. du moteur à gauche, derrière le pare-brise  
 Importateur princ. "M" à l'avant, à droite sur la culasse (frappé par l'importateur)  
 General Motors Suisse SA., Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne  
 Véhicule homologué 2T87M6N 504 867 Signes fixes dans code du type 2FT87 / 2T87M..

**Chassis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction mécanique avec assistance hydraulique  
 Transmission automatique  
 Nombre de vitesses 3 Entraînement sur les roues AR  
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, AV= soupapes de dosage; AR= limiteur  
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circ. par différence de pression, lampe-témoin combinée

**Moteur**  
 Marque PONTIAC Type M  
 Construction V Temps 4  
 Carburant B Position avant  
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8  
 Alesage 98,46 Course 95,25  
 Cylindrée 5802 CV-impôt 29,55  
 Puissance en CV 160 SAE-net à U/min 4000  
 Bruit 79 dB(A) à U/min 4000  
 Silencieux 1 pot 610x290x110 mm \*)  
 Mesure de gaz OCE = 1,0 % / ECE 15 \*\*)  
 Déparasitage OCE = auxexe 8, chiffres 3+4 = D

**Carrosserie**  
 limousine  
 Nombre de portes 2 Indic. vit. km/h  
 Ceintures sécurité SAE-J-4c +) Retroviseur intérieur-gauche  
 Cale Atelage  
 Antibol verrouillage de la direction et de la boîte c.v.  
 Nombre de places 4 av 2 centre ar 2  
 Dimensions int. ext.  
 Longueur 4999 Empattements 2746 /  
 Largeur 1854  
 Hauteur 1320 Voie av 1547 ar 1524  
 Porte à faux lat. Voies av ar  
 av 1087 ar  
 ar 1166 Braquage g 11700 d 11900  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule

**Poids**  
 avant arrière total  
 Poids à vide 1020 725 1745  
 Charge utile 80 200 280  
 Poids total 1100 925 2025  
 Garantie fabr. 2232  
 Dimens. pneus FR 78 - 15 FR 78 - 15 (Variantes ++)  
 Ply / bar - / 2,0 - / 2,1 voir  
 Charge 1270 1315 remarqués)  
 pour V max varie selon la marque, minimum 190 km/h  
 Garantie poids remorquable avec frein  
 Garantie poids remorquable sans frein  
 Garantie poids de l'ensemble  
 Poids remorquable testé  
 Vitesse maximale selon le constructeur 190 km/h  
 Vitesse maximale testée km/h  
 charge garantie sur le toit 90 kg §)

Equipement +++)  
 Feux de route HCR H4 (E)  
 Feux de croisement HCR H4 (E)  
 Feux de position A (E) dans HCR  
 Feux rouges SAE (6) A (2) IR (2) S (3) T 74 GUIDE 2F  
 Feux stop id.  
 Clignoteurs av DOT IP 76 GUIDE AV=SAE P.A. 70 ar voir feux rouges  
 Catadioptres av AV+AR=ccmpl. ar SAE A-68 DOT  
 Feux de gabarit av AV+AR=" +++" ar  
 Feux complément  
 Eclairage plaque 2/ séparés, au centre  
 Essuie-glace 2/ balais avec/mmm lave-glace  
 Avertisseurs DELCO REMY "E" + "A"

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme  
 Marque et type PONTIAC Firebird Esprit  
 Homologation  
 N° CH 0338 43  
 Carrosserie limousine  
 Places total 4 avant 2  
 Poids à vide 1745 Carburant B  
 Charge utile = CV-impôt 29,55  
 Poids total 2232 Cylindree 5802

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* Insonorisation : ventilateur à 7 pales, avec embrayage Visco; le catalyseur reste, mais est vidé et la vis de vidange est soudée.
- \*\* Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.
- + Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis.
- ++ Variante de pneus :
 

205 HR 15	AV	1210 (2,0)	AR	1100 (1,8)	V-max	210 km/h	}	voies inchangées
225/70 HR 15		1230 (2,0)		1120 (1,8)		210 km/h		
GR 70 - 15		1360 (2,0)		1415 (2,1)		varie selon la marque, minimum 190 km/h		
GR 78 - 15		1360 (2,0)		1415 (2,1)		identique		
195 HR 15		1210 (2,0)		1110 (1,8)		210 km/h		
215/70 HR 15		1220 (2,1)		1130 (1,9)		varie selon la marque, minimum 190 km/h		

+++ Modifications par l'importateur:

- les phares SEALED BEAM sont remplacés par HCR H4 (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés et remplacés par des A (E) dans HCR;
- les angles de visibilité des feux de position et clignoteurs AV sont insuffisants; sont complétés par les feux de gabarit HELLA H 14023 et par les clignoteurs latéraux d'origine;
- les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés car visibles de l'AV (jaune);
- les feux rouges/stop/clignoteurs AR sont équipés d'ampoules de 5/18 W (la puissance exigée des ampoules doit être marquée de manière durable et bien visible);
- des catadioptres SAE-A-68 DOT sont montés;
- la distance du bord du véhicule des clignoteurs AV est trop grande; est admise selon décision de la DFP du 12.11.75.

Lieu et date de l'homologation  
 Studen, 03.11.75

s) A noter dans le permis de circulation:  
 - charge garantie sur le toit 90 kg.

Homologation fédérale des types de véhicules